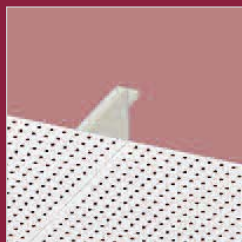


Pm8 Stable au Feu



> Bac autoportant à bords jointifs et angles vifs

- Conçu pour être posé sur une ossature apparente.
- Le bac est à bords jointifs et à angles vifs
- Stable au feu 1/2h selon les réglementations française et belge .

Les + produits

- Longueur adaptable au besoin : pas d'ossature intermédiaire, temps de pose optimisé.
- Peut être prévu avec un pliage d'extrémités pour une meilleure rigidité latérale.
- Facilement démontable par simple soulèvement du bac dégageant un accès total.
- Stable au Feu France et Belgique





Modèle présenté : Pm8 en pose circulation sur cornières

Pm8 Stable au Feu

> Bac autoportant à bords jointifs et angles vifs



Mise en oeuvre selon DTU 58.1 (voir détails page 146)

	Pose en circulation	
Bout du bac	Cornière*	Cornière à becquet*
Ouvert	✓	✓
Relevé droit	✓	✓

* 30 x 30 mm, épaisseur 0.8 mm.



Démontage pour accès au plénum

• Par soulèvement d'un bord du bac dans l'ossature.



Absorption

- α_w jusqu'à 0.80 avec voiles selon perforation.
- α_w jusqu'à 1 avec laine minérale selon perforation.



Réaction au feu (voir détails page 140)

- A1 pour les prélaqués avec ou sans voile acoustique.
- α_w jusqu'à 1 avec laine minérale.
- A2,s1,d0 pour les postlaqués poudre avec ou sans voile acoustique selon perforation.

Résistance au Feu (voir détails page 142)

France

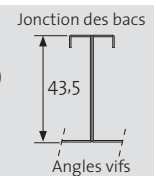
- Le Pm8 Stable au Feu possède des performances de stabilité au feu SF 1/4 h et SF 1/2 h selon essai décrit dans l'Arrêté du 22 mars 2004 annexe 1 E2.5 et répond à la réglementation incendie Française en vigueur dans les circulations horizontales communes (CHC) des immeubles de grande hauteur (IGH). Les bacs et profils de rives doivent être mis en œuvre conformément au procès-verbal de classement et extensions. Nous consulter.

Belgique

- Le Pm8 Stable au Feu possède des performances de stabilité au feu SF 1/2h selon essai suivant la norme Belge NBN 713-020 et répond à la réglementation incendie Belge en vigueur dans les chemins d'évacuation, les locaux accessibles au public et les cuisines collectives. Les bacs et profils de rives doivent être mis en œuvre conformément au rapport de classement et d'essai. Nous consulter.

Dimensions des bacs

- Largeurs 300
- Longueur à la demande (mini 900 - maxi 2400 mm)
- Hauteur 43,5 mm.
- Autoportance maxi : 2400 mm stable au feu.



Matières

- Acier galvanisé épaisseur 0.6 mm

Couleurs et finitions

- Prélaqué polyester Blanc 137 (\approx RAL 9003)
- Prélaqué polyester Gris Métallisé RAL 9006 sur demande.
- Postlaquage poudre polyester : 180 teintes RAL sur demande.



Perforations sur acier (Visualisation à l'échelle 1 : voir page 132)



Garnissage acoustique

- Voile acoustique noir collé au dos du bac sur demande.



Réservations, intégrations

- Découpe sur chantier.



Réflexion lumineuse

Indice CIE-Lab	Non Perforé	11%Ø1.5
Blanc 137 / Gris 9006	92.4 / 63.6	88.1 / 60.9



Environnement et santé

- Nos plafonds sont recyclables indéfiniment à 100%. Ils sont pérennes, faciles d'entretien, non générateurs de poussière, particules ou vapeur et sont inertes et inodores. Ils ne favorisent pas de développement microbien et n'émettent pas de COV et formaldéhydes.
- Qualité de l'Air Intérieur (QAI) :

